

## Renseignements généraux



### Notre mission

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) autorise et dirige les poursuites criminelles et pénales devant les tribunaux au nom de l'État québécois.

Il s'agit d'un organisme public qui exerce ses pouvoirs de façon indépendante du gouvernement et des autorités politiques et du fait, son travail n'est influencé par aucune pression politique, économique, policière, médiatique ou populaire.

Le DPCP accompagne les personnes victimes d'un crime dans le processus judiciaire, tout en respectant les droits des personnes accusées. Il contribue ainsi à protéger la population, à lutter contre la criminalité et à maintenir la confiance du public envers le système de justice criminelle et pénale.

Il partage des valeurs de courage, d'intégrité, d'engagement et de professionnalisme.

Faites connaissance avec nous sur [Québec.ca](https://quebec.ca) ou dans nos [médias sociaux](#).

Joignez-vous à notre équipe, une équipe au service de la justice!

### Informations sur l'emploi

**Ville et adresse :** L'un des [points de service du DPCP](#) situés partout au Québec

**Statut :** Un emploi occasionnel 2 ans

**Possibilité d'un horaire à 40 heures par semaine**

**Date d'entrée en fonction :** Février 2025

## Votre futur milieu de travail

La Direction des ressources humaines (DRH) offre des services-conseils en gestion de la main-d'œuvre, notamment en matière de dotation et de recrutement des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (procureurs), en relations du travail, en santé et sécurité du travail ainsi qu'en développement des personnes et de l'organisation. Elle est responsable de la production d'information de gestion en ressources humaines et assure les opérations quotidiennes de comblement de postes et de suivi des employés en invalidité. Également, la DRH élabore et met en œuvre des politiques, des programmes, des normes et des règles en matière de gestion des ressources humaines, puis met à la disposition des gestionnaires divers outils pouvant les soutenir dans leurs interventions. Aussi, et de façon plus spécifique, elle a la responsabilité de coordonner les travaux du comité sur la charge de travail, un comité paritaire dont le mandat vise notamment à agir en prévention et en intervention en matière de problème de santé mentale chez les procureurs.

## Votre rôle au sein de notre équipe

La personne titulaire aura notamment à :

- Élaborer et mettre en œuvre un programme de santé psychologique adapté aux besoins des procureurs, en partenariat avec le comité sur la charge de travail;
- Soutenir directement les procureurs lors d'événements critiques pour minimiser l'impact psychologique, notamment lors de rencontres sensibles ou d'exposition à des cas perturbants;
- Conseiller les gestionnaires et les procureurs sur les stratégies de prévention du stress et de l'épuisement, en offrant un accompagnement personnalisé et des ressources adaptées;
- Assurer un suivi régulier après des incidents marquants et développer des ateliers, formations et outils de bien-être pour l'ensemble des procureurs;
- Participer aux réunions stratégiques pour orienter les décisions en matière de santé psychologique et contribuer aux initiatives de bien-être au travail.

## Joignez-vous à notre équipe et profitez de ces avantages :

- Télétravail possible jusqu'à 3 jours par semaine.
- Horaire flexible et possibilité de cumuler jusqu'à 14 heures par mois pour être utilisées en congé (en tenant compte des besoins du bureau ou de la direction).
- Possibilité d'un horaire majoré à 40 heures par semaine.
- Une **équipe bienveillante et expérimentée** pour qui le **travail d'équipe** revêt une grande importance!

## Emploi en région

À la demande du DPCP, vous devez être en mesure de vous présenter en personne dans l'un des bureaux gouvernementaux au Québec identifié par l'employeur.

Si vous avez l'autorisation d'effectuer du télétravail, vous serez responsable de prendre les moyens requis afin d'offrir une prestation de travail satisfaisante, notamment au moyen d'un environnement de travail adapté et sécuritaire et d'une connexion Internet suffisamment puissante.

Ces modalités seront déterminées au moment de la sélection finale de la personne retenue pour le poste.

### **Salaire**

L'échelle salariale comporte 18 échelons et va de 60 414 \$ à 112 354 \$ ou (128 405 \$ si 40 heures).

Cette rémunération correspond à 110 % de l'échelle de traitement pour la personne désignée à un emploi de niveau de complexité « expert ».

Lors d'une fin de désignation, la personne réintègre l'échelle de traitement.

Nous déterminerons votre échelon salarial en fonction de vos expériences et de votre scolarité.

### **Profil recherché**

#### **Exigences de l'emploi :**

Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec.

Posséder au moins cinq années d'expérience pertinente de niveau professionnel y compris six mois pendant lesquels il a accompli des activités lui permettant de se familiariser\* avec des tâches de complexité « expert »

\*Par activité de familiarisation, on entend une activité préparatoire à l'exercice des tâches de complexité « expert ». Par exemple, la participation de façon prépondérante à la réalisation d'un mandat complexe.

Nous considérerons **toute scolarité effectuée hors du Canada** si elle fait l'objet d'une évaluation comparative (attestation d'équivalence) délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Vous devez avoir la citoyenneté canadienne, la résidence permanente ou un permis de travail émis par l'autorité fédérale compétente pour occuper un emploi dans la fonction publique du Québec.

Vous attendez une preuve de votre statut de résidence permanente ou un permis de travail?

Vous pouvez soumettre votre candidature. Vous devrez avoir l'autorisation de travailler légalement au Canada au moment de votre nomination.

Vous devez détenir une connaissance du français appropriée aux fonctions.

#### **Exigences additionnelles et atouts**

- Vous êtes reconnu(e) pour votre empathie et votre capacité à établir des relations de confiance avec autrui, en particulier dans des contextes sensibles.

- Vous aimez collaborer en équipe et vous possédez une grande capacité d'adaptation pour faire face aux défis complexes.
- Vous démontrez une organisation du travail rigoureuse et une aptitude à gérer des priorités.
- Vous faites preuve d'une excellente capacité d'analyse et êtes habile dans vos communications écrites et orales.
- Un réseau de contact en santé psychologique sera considéré comme un atout.

### **Condition à satisfaire pour occuper l'emploi**

L'embauche est conditionnelle aux résultats d'une enquête de sécurité.

### **Modalités d'inscription**

**Période d'inscription** : Du 7 janvier au 22 janvier 2025, à 23 h 59.

Vous devez **obligatoirement** postuler à l'aide de ce formulaire.

1. Cliquez sur le bouton Poser ma candidature.
2. Enregistrez votre dossier.
3. Cliquez sur le bouton Soumettre pour confirmer votre inscription au processus de sélection.

Il est de votre responsabilité de fournir un dossier complet et détaillé, par exemple d'y décrire vos expériences de travail.

Quand vous aurez soumis votre candidature, vous ne pourrez plus modifier les informations contenues dans votre dossier.

Au terme du traitement de votre candidature, cette offre ne sera plus accessible dans votre dossier en ligne. Nous vous suggérons de **conserver une copie** de l'offre pour la consulter plus tard.

Aucun curriculum vitae ni candidature ne seront acceptés s'ils sont transmis :

- par les réseaux sociaux;
- par texto et par messagerie;
- par courriel;
- par courrier;
- par télécopieur.

Le DPCP communiquera avec les personnes retenues pour les inviter à une entrevue.

### **Informations sur le processus de sélection**

M<sup>me</sup> Mélanie Joubert, chef d'équipe en gestion de la main-d'œuvre et spécialiste en acquisition de talents, à l'adresse [melanie.joubert@dpcp.gouv.qc.ca](mailto:melanie.joubert@dpcp.gouv.qc.ca)

## Informations sur l'emploi

M<sup>me</sup> Isabelle Gagnon, directrice des ressources humaines, à l'adresse [isabelle.gagnon@dpcp.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.gagnon@dpcp.gouv.qc.ca)

## Soutien technique pour postuler

Vous éprouvez des difficultés à postuler en ligne ou voulez modifier votre formulaire une fois transmis?

Communiquez avec le Centre d'assistance en dotation.

- Région de Québec : 418 528-7157
- Ailleurs au Québec (sans frais) : 1 866 672-3460

La fonction publique du Québec applique des [mesures d'accès à l'égalité en emploi](#) à l'intention :

- des femmes;
- des membres des minorités visibles et ethniques;
- des personnes handicapées;
- des anglophones;
- des Autochtones.